



Mémoire présenté dans le cadre des consultations
prébudgétaires en vue du budget de 2019

Présenté par

Association de la construction lourde de la
capitale nationale

Recommandations

Recommandation 1 : Que le gouvernement élabore et mette en œuvre un plan pour accélérer la répartition des fonds pour la construction et l'entretien des infrastructures.

Recommandation 2 : Que le gouvernement finance la recherche et la collecte de données sur le marché du travail propres à l'industrie de la construction lourde.

Recommandation 3 : Que le gouvernement finance des programmes de formation et de transition.

Recommandation 4 : Que le gouvernement finance la recherche et la mise en œuvre de stratégies visant à apporter des changements sociaux afin d'améliorer la perception du public à l'égard de l'industrie de la construction.

À propos de l'Association de la construction lourde de la capitale nationale

L'Association de la construction lourde de la capitale nationale (ACLCLN) représente l'industrie de la construction lourde (entrepreneurs en construction d'égouts et de conduites d'eau principales, constructeurs de routes et producteurs de granulats) dans la région de la capitale nationale. Notre industrie est un moteur économique important, comptant plus de 9 000 employés à Ottawa et un investissement annuel en capital de 165 millions de dollars. Nos membres jouent un rôle essentiel dans la construction et l'entretien d'infrastructures durables.

Nous sommes heureux de participer aux consultations prébudgétaires de 2019 au nom de l'industrie de la construction lourde. Conformément au thème *La croissance économique, gage de la compétitivité du Canada*, le mémoire de l'ACLCLN est axé sur les mesures que le gouvernement fédéral peut prendre pour appuyer et encourager les Canadiens et leurs entreprises à faire croître l'économie dans un contexte économique en évolution.

Les présentations de l'ACLCLN se divisent en deux grandes catégories : l'investissement dans l'infrastructure et la recherche de solutions aux pénuries de main-d'œuvre.

(1) Investissement dans l'infrastructure : l'établissement de collectivités solides

Recommandation 1 : Que le gouvernement élabore et mette en œuvre un plan pour accélérer la répartition des fonds pour la construction et l'entretien des infrastructures.

Un investissement continu dans les infrastructures est d'une importance capitale pour le bien-être du Canada.

Les infrastructures publiques offrent des voies de transport pour les personnes et les marchandises, assurent la salubrité de l'eau potable, traitent les déchets et protègent nos collectivités contre les inondations et d'autres catastrophes naturelles. C'est le fondement de notre vie quotidienne. La solidité de cette fondation permet à nos collectivités et à nos entreprises de croître et fait en sorte que nous ayons une très bonne qualité de vie.

Un accent particulier sur les infrastructures publiques de base – routes, ponts, eau et eaux usées, égouts et égouts pluviaux – est essentiel pour assurer la santé à long terme de nos collectivités.

Le budget de 2018 a réaffirmé l'engagement de 180 milliards de dollars à l'égard des investissements dans les infrastructures partout au Canada. Cependant, en raison de la négociation continue d'ententes bilatérales avec les provinces et les territoires et du processus de financement en place qui oblige les municipalités à présenter des reçus pour les coûts précis engagés, ces fonds sont distribués plus lentement que prévu.

La construction et l'entretien des infrastructures permettront au pays de réaliser des économies qui pourront servir à d'autres investissements sociaux et économiques. Grâce à une infrastructure fiable qui peut résister aux effets des changements climatiques, les entreprises pourront continuer à fonctionner, les gens, à travailler, et la société, à réduire les coûts des interventions d'urgence et des perturbations sociétales. L'expérience acquise par les entreprises canadiennes dans le cadre de ces efforts améliorera leur compétitivité à l'échelle internationale pour ce qui est de construire, d'exploiter et d'entretenir des infrastructures semblables dans d'autres pays. L'avantage est d'accroître encore plus l'exportation des services de construction du Canada, ce qui stimulerait notre économie.

Pour les raisons susmentionnées, l'ACLCLN recommande en tout premier lieu que le gouvernement élabore et mette en œuvre un plan visant à accélérer la répartition des fonds pour la construction et l'entretien des infrastructures.

(2) Solutions aux pénuries de main-d'œuvre : nécessité de soutenir et de promouvoir l'industrie de la construction lourde

Recommandation 2 : Que le gouvernement finance la recherche et la collecte de données sur le marché du travail propres à l'industrie de la construction lourde.

L'industrie de la construction lourde connaît d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Au cours des dix prochaines années, plus du cinquième de la main-d'œuvre du secteur de la construction du Canada prendra sa retraite¹. Le départ à la retraite de deux travailleurs de la construction sur dix représente une perte importante de compétences et d'expérience.

Nos membres du secteur de la construction lourde ont indiqué que leurs plus grandes pénuries actuelles touchent (1) le personnel sur le terrain, (2) les ingénieurs et les techniciens en génie civil et (2) les gestionnaires de projet.

L'ACLCLN recommande que le gouvernement fédéral investisse dans une meilleure collecte de données sur le marché du travail propres à l'industrie de la construction lourde afin que les employeurs, les employés et les nouveaux arrivants éventuels aient une image fidèle des besoins et des possibilités du marché du travail dans la construction lourde à l'échelle nationale et régionale. Cette information aiderait le système d'éducation, les décideurs de l'industrie, les gouvernements et les particuliers à maximiser la croissance économique du Canada et à y contribuer le plus efficacement possible.

L'amélioration de l'information sur le marché du travail et de la planification devrait passer, entre autres, par des recherches pour déterminer si le système d'éducation répond aux besoins de l'industrie. Il est important de vérifier que les établissements d'enseignement canadiens disposent des ressources nécessaires pour préparer leurs étudiants à répondre aux besoins futurs en matière d'emploi. Ces renseignements amélioreront grandement la réussite des étudiants et leur contribution à la croissance économique.

L'industrie de la construction lourde utiliserait cette information pour élaborer des programmes et des stratégies de recrutement appropriés afin de répondre aux pénuries de main-d'œuvre actuelles et prévues.

L'ACLCLN recommande donc que le gouvernement finance la recherche et la collecte de données sur le marché du travail propres à l'industrie de la construction lourde.

¹ Rapport de ConstruForce Canada sur la construction et la maintenance, 2018-2027.

(3) Programmes de transition et de formation : préparation des travailleurs à l'égard de l'industrie de la construction

Recommandation 3 : Que le gouvernement finance des programmes de formation et de transition.

Le gouvernement devrait collaborer avec l'industrie et les établissements d'enseignement pour financer et appuyer la formation des étudiants et aider ceux-ci à connaître davantage l'industrie de la construction. Les étudiants ont besoin de se familiariser très tôt avec l'industrie de la construction lourde pour prendre des décisions éclairées et avoir plus souvent l'occasion de suivre une formation en milieu de travail ou une formation sur la sécurité afin d'acquérir de l'expérience de travail et d'être mieux préparés en vue d'un emploi futur. Le gouvernement devrait financer une combinaison de programmes comprenant des subventions gouvernementales qui couvriraient une partie du salaire afin d'encourager les employeurs à embaucher et à former de nouveaux employés et à offrir des possibilités de stage dans les secteurs où il y a une pénurie de main-d'œuvre ainsi que des programmes de transition. Plus les personnes sont bien préparées à entrer sur le marché du travail, plus elles contribueront à la croissance économique du Canada.

Une solide industrie de la construction favorise l'emploi et la sécurité d'emploi au Canada. Le gouvernement ne doit pas se concentrer uniquement sur les métiers spécialisés lorsqu'il investit dans les programmes d'apprentissage et qu'il crée des subventions et des allègements fiscaux, il doit aussi mettre l'accent sur les défis auxquels sont confrontés tous les travailleurs de l'industrie de la construction, y compris les travailleurs non qualifiés.

La promotion et le financement de la diversité de la main-d'œuvre canadienne contribueront à stimuler la croissance économique. Avoir une main-d'œuvre équilibrée ne se limite pas à refléter la démographie du Canada. Une main-d'œuvre diversifiée comprend les meilleurs talents de tous les secteurs de la société et ajoute de la valeur au pays. Ce soutien aidera à augmenter le revenu des ménages, à réduire leur dette et à relever leur moral, de plus en plus de membres de divers milieux ayant le sentiment de contribuer davantage à l'avenir du Canada. L'investissement dans une main-d'œuvre plus diversifiée offre de meilleurs rendements. On permet ainsi à un plus grand nombre de membres de la société de s'épanouir dans leur travail. On adopte également des pratiques plus inclusives et on a de meilleures chances de générer des combinaisons d'idées qui peuvent s'avérer révolutionnaires. De plus, cet investissement stimule l'engagement des employés, ce qui accroît leur productivité. Les investissements initiaux visant à attirer et à former des travailleurs dans l'industrie de la construction sont largement compensés par les avantages sociaux et économiques.

Nous exhortons le gouvernement à jouer un rôle de chef de file dans le financement des bourses d'études, du mentorat et des stages qui encouragent les Canadiens à faire carrière dans l'industrie de la construction. De plus, une participation accrue des groupes sous-représentés sera nécessaire pour pourvoir des postes dans le secteur de la construction au Canada au cours de la prochaine décennie.

Pour ces raisons, l'ACLNC recommande que le gouvernement finance des programmes de formation et de transition.

(4) Réaliser le changement social : recrutement de travailleurs dans l'industrie de la construction lourde

Recommandation 4 : Que le gouvernement finance la recherche et la mise en œuvre de stratégies visant à apporter des changements sociaux afin d'améliorer la perception du public à l'égard de l'industrie de la construction.

L'ACLN est d'avis qu'un changement social important est nécessaire pour attirer des travailleurs dans l'industrie de la construction lourde.

Le financement de la recherche et des activités qui appuient le changement social à l'échelle nationale est nécessaire pour faire évoluer et promouvoir la perception selon laquelle l'industrie de la construction lourde est une industrie vraiment formidable qui offre d'excellents salaires, de très bons avantages sociaux et des possibilités illimitées.

Un changement social est nécessaire pour changer la perception des étudiants, des parents et de la société en général, qui considèrent l'industrie de la construction comme un choix de carrière indésirable. Une approche axée sur le changement social nécessiterait la collaboration et la participation de hauts dirigeants représentant l'industrie de la construction lourde au Canada. Les organisations se rendent compte que l'industrie de la construction lourde est à la base de tous les éléments du programme canadien, mais qu'il y a actuellement de nombreux défis structurels et culturels qui freinent la contribution de l'industrie. Par conséquent, le Canada doit investir dans le changement social de l'industrie elle-même pour améliorer de façon permanente sa réputation.

Des fonds seront nécessaires pour catalyser un vaste mouvement visant à faire évoluer la perception de l'industrie et à la promouvoir afin qu'elle contribue pleinement aux objectifs économiques, sociaux et environnementaux du Canada.

L'ACLN recommande fortement que des fonds pour la recherche et les activités sur le changement social soient fournis en vue de remédier aux importantes pénuries de main-d'œuvre auxquelles doit faire face l'industrie.

En conclusion, il faudrait faire des investissements essentiels dans la construction et l'entretien d'infrastructures et financer les activités visant à combler les pénuries de main-d'œuvre afin de stabiliser l'industrie de la construction lourde et d'appuyer et d'encourager les Canadiens et leurs entreprises à faire croître l'économie dans un contexte économique en évolution.

L'ACLN serait heureuse de pouvoir se présenter devant le Comité en tant que témoin pendant les consultations prébudgétaires. L'ACLN n'a jamais comparu devant le Comité.

Renseignements :

Kathryn Sutherland, ing., LL. B., F.E.C.
Directrice générale
Association de la construction lourde de la capitale nationale
613-276-8921
ksutherland@nchca.ca